

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Ville de Saint-Tropez
EPIC

Numéro SIRET : 21830119000078
Poste comptable : TRESORERIE SGC ESTEREL

Budget primitif **relatif à l'exercice 2026**

Budget principal

Instruction budgétaire et comptable M.4(1)
applicable aux services publics industriels et commerciaux locaux

(1) Précision plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 43 ou M. 49.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	3
-----------------------------	---

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	15
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	17
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	19

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	Sans Objet
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	Sans Objet
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	20
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	21
A3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
A4.1 - Equilibre des opérations financières	22
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	23
A4.3 - Equilibre des opérations financières - Recettes	24
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	25
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	26
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	27
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	31
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	Sans Objet
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures	32
--------------------------	----

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies dont la collectivité territoriale, le groupement ou l'établissement public de rattachement compte plus de 3 500 habitants.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Nota. - Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget :
 - au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement ;
 - au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans chapitres « opérations d'équipement » .

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement » .

III. – Conformément à l'article L. 1612-28 du code général des collectivités territoriales (CGCT), l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes :

- Fonctionnement :% (maximum 7,5 %)
- Investissement :% (maximum 7,5 %)

IV – Les provisions sont semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

V – La comparaison avec le budget précédent s'effectue par rapport au budget primitif de l'exercice précédent.

VI – Le présent budget a été voté sans reprise des résultats de l'exercice N-1

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V	O		
T	E		
E	E		
	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	13 664 300,00	13 664 300,00
	+	+	+
R	E		
P	R		
O	E		
R	S		
T	T		
S	S		
	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)	13 664 300,00	13 664 300,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V	O		
T	E		
E	E		
	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	2 110 000,00	2 110 000,00
	+	+	+
R	E		
P	R		
O	E		
R	S		
T	T		
S	S		
	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	2 110 000,00	2 110 000,00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	15 774 300,00	15 774 300,00
----------------------------	----------------------	----------------------

(1) Crédits votés uniquement lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire (sans prise en compte des précédents mouvements de crédits de l'exercices)

(2) A renseigner uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	7 512 072,67	0,00	4 227 300,00	4 227 300,00	4 227 300,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	6 243 000,00	0,00	6 300 000,00	6 300 000,00	6 300 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	315 000,00	0,00	866 000,00	866 000,00	866 000,00
Total des dépenses de gestion des services		14 070 072,67	0,00	11 393 300,00	11 393 300,00	11 393 300,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	662 000,00	0,00	21 000,00	21 000,00	21 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	600 000,00	0,00	300 000,00	300 000,00	300 000,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		15 406 072,67	0,00	11 714 300,00	11 714 300,00	11 714 300,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	5 400 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	1 685 000,00	0,00	1 950 000,00	1 950 000,00	1 950 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		7 085 000,00	0,00	1 950 000,00	1 950 000,00	1 950 000,00
TOTAL		22 491 072,67	0,00	13 664 300,00	13 664 300,00	13 664 300,00

+

D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	13 664 300,00
---	----------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	50 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	13 489 000,00	0,00	13 574 000,00	13 574 000,00	13 574 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	49 000,00	0,00	49 000,00	49 000,00	49 000,00
Total des recettes de gestion des services		13 588 000,00	0,00	13 653 000,00	13 653 000,00	13 653 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		13 588 000,00	0,00	13 653 000,00	13 653 000,00	13 653 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	23 300,00	0,00	11 300,00	11 300,00	11 300,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		23 300,00	0,00	11 300,00	11 300,00	11 300,00
TOTAL		13 611 300,00	0,00	13 664 300,00	13 664 300,00	13 664 300,00

+

R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	13 664 300,00
---	----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	1 938 700,00
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie. (Solde de l'opération DE 023 + DE 042 – RE 042)

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(6) *DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DE 043 = RE 043.*

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et M. 43.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	777 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
21	Immobilisations corporelles	3 560 000,00	0,00	233 700,00	233 700,00	233 700,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	4 381 612,57	0,00	1 700 000,00	1 700 000,00	1 700 000,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	8 718 612,57	0,00	1 938 700,00	1 938 700,00	1 938 700,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	8 718 612,57	0,00	1 938 700,00	1 938 700,00	1 938 700,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	23 300,00		11 300,00	11 300,00	11 300,00
041	Opérations patrimoniales (4)	160 000,00		160 000,00	160 000,00	160 000,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	183 300,00		171 300,00	171 300,00	171 300,00
	TOTAL	8 901 912,57	0,00	2 110 000,00	2 110 000,00	2 110 000,00

+

D 001 SOLDE DEFICITAIRE D'INVESTISSEMENT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 110 000,00
---	---------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Ville de Saint-Tropez - Budget du Port de St - Tropez - BP - 2026

021	Virement de la section d'exploitation (4)	5 400 000,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	1 685 000,00		1 950 000,00	1 950 000,00	1 950 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	160 000,00		160 000,00	160 000,00	160 000,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		7 245 000,00		2 110 000,00	2 110 000,00	2 110 000,00
TOTAL		7 245 000,00	0,00	2 110 000,00	2 110 000,00	2 110 000,00

+

R 001 SOLDE EXCEDENTAIRE D'INVESTISSEMENT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 110 000,00
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie. (Solde de l'opération DE 023 + DE 042 – RE 042)

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)	1 938 700,00
---	---------------------

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 – RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	4 227 300,00		4 227 300,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	6 300 000,00		6 300 000,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	866 000,00		866 000,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	21 000,00	0,00	21 000,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	1 950 000,00	1 950 000,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	300 000,00		300 000,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>	0,00	0,00	0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		0,00	0,00
Dépenses d'exploitation – Total		11 714 300,00	1 950 000,00	13 664 300,00

+

D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	13 664 300,00
---	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement reçues	0,00	11 300,00	11 300,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	5 000,00	0,00	5 000,00
21	Immobilisations corporelles (6)	233 700,00	0,00	233 700,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	1 700 000,00	160 000,00	1 860 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		1 938 700,00	171 300,00	2 110 000,00

+

D 001 SOLDE DEFICITAIRE D'INVESTISSEMENT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 110 000,00
---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	30 000,00		30 000,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	13 574 000,00		13 574 000,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	49 000,00		49 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		13 653 000,00	11 300,00	13 664 300,00

+

R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	13 664 300,00
---	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement reçues	0,00	0,00	0,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	160 000,00	160 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		1 950 000,00	1 950 000,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
491	<i>Dépréciations des comptes de clients</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	<i>Virement de la section d'exploitation</i>		0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		0,00	2 110 000,00	2 110 000,00

+

R 001 SOLDE EXCEDENTAIRE D'INVESTISSEMENT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 110 000,00
---	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et en M. 43.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	7 512 072,67	4 227 300,00	4 227 300,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	800 000,00	700 000,00	700 000,00
6063	Fournitures entretien et petit équipt	232 000,00	152 000,00	152 000,00
6064	Fournitures administratives	6 000,00	6 000,00	6 000,00
6066	Carburants	32 000,00	40 000,00	40 000,00
6068	Autres matières et fournitures	391 000,00	237 600,00	237 600,00
611	Sous-traitance générale	166 072,67	155 500,00	155 500,00
6132	Locations immobilières	2 420 000,00	300 000,00	300 000,00
6135	Locations mobilières	180 000,00	151 200,00	151 200,00
61521	Entretien, réparations bâtiments publics	56 000,00	60 000,00	60 000,00
61523	Entretien, réparations réseaux	250 000,00	100 000,00	100 000,00
61528	Entretien,réparation autres biens immob.	350 000,00	100 000,00	100 000,00
61551	Entretien matériel roulant	190 000,00	50 000,00	50 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	731 000,00	306 000,00	306 000,00
6156	Maintenance	11 000,00	50 000,00	50 000,00
6161	Multirisques	10 000,00	20 000,00	20 000,00
6168	Autres	10 000,00	15 000,00	15 000,00
618	Divers	470 000,00	561 000,00	561 000,00
6226	Honoraires	60 000,00	50 000,00	50 000,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	10 000,00	10 000,00	10 000,00
6228	Divers	105 000,00	52 000,00	52 000,00
6231	Annonces et insertions	6 000,00	15 000,00	15 000,00
6233	Foires et expositions	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6236	Catalogues et imprimés	72 000,00	62 000,00	62 000,00
6237	Publications	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6247	Transports collectifs personnel	15 000,00	15 000,00	15 000,00
6248	Divers	5 000,00	360 000,00	360 000,00
6251	Voyages et déplacements	3 000,00	3 000,00	3 000,00
6256	Missions	5 000,00	3 000,00	3 000,00
6257	Réceptions	305 000,00	150 000,00	150 000,00
6261	Frais d'affranchissement	7 000,00	7 000,00	7 000,00
6262	Frais de télécommunications	16 000,00	16 000,00	16 000,00
627	Services bancaires et assimilés	37 000,00	38 000,00	38 000,00
6281	Concours divers (cotisations)	12 000,00	12 000,00	12 000,00
6282	Frais de gardiennage	80 000,00	60 000,00	60 000,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	43 000,00	50 000,00	50 000,00
62871	Remb. frais à la coll. de rattachement	95 000,00	95 000,00	95 000,00
6288	Autres	6 000,00	15 000,00	15 000,00
635111	Cotisat° Foncière des Entreprises	80 000,00	85 000,00	85 000,00
635112	Cotisat° Valeur Ajoutée Entreprises	50 000,00	50 000,00	50 000,00
63512	Taxes foncières	160 000,00	25 000,00	25 000,00
6358	Autres droits	15 000,00	25 000,00	25 000,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	10 000,00	15 000,00	15 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	6 243 000,00	6 300 000,00	6 300 000,00
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	540 000,00	540 000,00	540 000,00
6218	Autre personnel extérieur	25 000,00	25 000,00	25 000,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	0,00	9 200,00	9 200,00
6411	Salaires, appointements, commissions	3 500 000,00	3 716 300,00	3 716 300,00
6412	Congés payés	95 000,00	95 000,00	95 000,00
6413	Primes et gratifications	300 000,00	360 000,00	360 000,00
6414	Indemnités et avantages divers	232 000,00	30 000,00	30 000,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	920 000,00	790 000,00	790 000,00
6452	Cotisations aux mutuelles	50 000,00	45 000,00	45 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	260 000,00	282 000,00	282 000,00
6454	Cotisations au Pôle emploi	150 000,00	146 000,00	146 000,00
6458	Cotisat° autres organismes sociaux	25 000,00	22 500,00	22 500,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6478	Autres charges sociales diverses	140 000,00	168 000,00	168 000,00
648	Autres charges de personnel	5 000,00	70 000,00	70 000,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
014	Atténuations de produits (7)	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	315 000,00	866 000,00	866 000,00
6512	Droits d'utilisat° - informatique nuage	60 000,00	100 000,00	100 000,00
6532	Frais de mission élus	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6541	Créances admises en non-valeur	60 000,00	0,00	0,00
6542	Créances éteintes	60 000,00	0,00	0,00
6553	Subventions de fonctionnement versées	0,00	600 000,00	600 000,00
6581	Pénalités sur marchés	0,00	1 000,00	1 000,00
6588	Autres ch. diverses de gestion courante	130 000,00	160 000,00	160 000,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION COURANTE		14 070 072,67	11 393 300,00	11 393 300,00
66	Charges financières (b) (8)	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	662 000,00	21 000,00	21 000,00
6711	Pénalités de retard sur marchés	1 000,00	0,00	0,00
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	30 000,00	0,00	0,00
673	Titres annulés sur exercices antérieurs	20 000,00	20 000,00	20 000,00
6743	Subventions exceptionnelles fonctionnt	610 000,00	0,00	0,00
678	Autres charges événement maj. et inhab.	1 000,00	1 000,00	1 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (e) (10)	600 000,00	300 000,00	300 000,00
6951	Impôts sur les bénéfiques	600 000,00	300 000,00	300 000,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES D'EXPLOITATION		15 406 072,67	11 714 300,00	11 714 300,00
023	Virement à la section d'investissement	5 400 000,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	1 685 000,00	1 950 000,00	1 950 000,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	1 685 000,00	1 950 000,00	1 950 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		7 085 000,00	1 950 000,00	1 950 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		7 085 000,00	1 950 000,00	1 950 000,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		22 491 072,67	13 664 300,00	13 664 300,00

+

RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	13 664 300,00
---	----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote des résultats définitifs ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	50 000,00	30 000,00	30 000,00
64198	Autres remboursements	50 000,00	30 000,00	30 000,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	13 489 000,00	13 574 000,00	13 574 000,00
706	Prestations de services	930 000,00	910 000,00	910 000,00
707	Ventes de marchandises	380 000,00	390 000,00	390 000,00
7083	Locations diverses	12 129 000,00	12 224 000,00	12 224 000,00
7088	Autres produits activités annexes	50 000,00	50 000,00	50 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	49 000,00	49 000,00	49 000,00
752	Revenus des immeubles	25 000,00	25 000,00	25 000,00
753	Reversement taxe de séjour	24 000,00	24 000,00	24 000,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION COURANTE		13 588 000,00	13 653 000,00	13 653 000,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES D'EXPLOITATION		13 588 000,00	13 653 000,00	13 653 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	23 300,00	11 300,00	11 300,00
747	Quote-part subv invest transf cpte résul	0,00	11 300,00	11 300,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	23 300,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		23 300,00	11 300,00	11 300,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		13 611 300,00	13 664 300,00	13 664 300,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	13 664 300,00
---	----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41 et M. 43.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote des résultats définitifs ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	777 000,00	5 000,00	5 000,00
2031	Frais d'études	767 000,00	5 000,00	5 000,00
2033	Frais d'insertion	5 000,00	0,00	0,00
2051	Concessions et droits assimilés	5 000,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	3 560 000,00	233 700,00	233 700,00
2138	Autres constructions	3 450 000,00	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	60 000,00	45 000,00	45 000,00
2183	Matériel de bureau et informatique	15 000,00	10 000,00	10 000,00
2184	Mobilier	5 000,00	20 000,00	20 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	30 000,00	158 700,00	158 700,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	4 381 612,57	1 700 000,00	1 700 000,00
2313	Constructions	1 540 000,00	615 000,00	615 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	390 000,00	925 000,00	925 000,00
2318	Autres immo. corporelles en cours	2 291 612,57	0,00	0,00
238	Avances commandes immo. incorp.	160 000,00	160 000,00	160 000,00
Total des dépenses d'équipement		8 718 612,57	1 938 700,00	1 938 700,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		8 718 612,57	1 938 700,00	1 938 700,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	23 300,00	11 300,00	11 300,00
	<i>Reprises sur autofinancement antérieur</i>	<i>23 300,00</i>	<i>11 300,00</i>	<i>11 300,00</i>
13911	<i>Sub. équipt cpte résult. Etat</i>	<i>1 100,00</i>	<i>1 100,00</i>	<i>1 100,00</i>
13912	<i>Sub. équipt cpte résult. Régions</i>	<i>17 200,00</i>	<i>5 200,00</i>	<i>5 200,00</i>
13913	<i>Sub. équipt cpte résult. Départements</i>	<i>700,00</i>	<i>600,00</i>	<i>600,00</i>
139188	<i>des tiers</i>	<i>4 300,00</i>	<i>4 400,00</i>	<i>4 400,00</i>
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	160 000,00	160 000,00	160 000,00
2313	Constructions	160 000,00	160 000,00	160 000,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		183 300,00	171 300,00	171 300,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		8 901 912,57	2 110 000,00	2 110 000,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 001 SOLDE DEFICITAIRE D'INVESTISSEMENT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 110 000,00
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote des résultats définitifs ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES	B2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation	5 400 000,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	1 685 000,00	1 950 000,00	1 950 000,00
28033	Frais d'insertion	800,00	1 500,00	1 500,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	37 900,00	44 700,00	44 700,00
28128	Aménagement Autres terrains	3 000,00	3 000,00	3 000,00
28131	Bâtiments	252 200,00	360 000,00	360 000,00
28135	Installations générales, agencements, ..	396 700,00	400 000,00	400 000,00
28138	Autres constructions	52 000,00	300 000,00	300 000,00
28151	Installations complexes spécialisées	19 000,00	20 000,00	20 000,00
28153	Installations à caractère spécifique	21 900,00	22 000,00	22 000,00
28181	Installations générales, agencements	293 500,00	295 000,00	295 000,00
28182	Matériel de transport	78 900,00	68 000,00	68 000,00
28183	Matériel de bureau et informatique	98 300,00	125 000,00	125 000,00
28184	Mobilier	1 400,00	1 000,00	1 000,00
28188	Autres	429 400,00	309 800,00	309 800,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		7 085 000,00	1 950 000,00	1 950 000,00
041	Opérations patrimoniales (8)	160 000,00	160 000,00	160 000,00
238	Avances commandes immo. incorp.	160 000,00	160 000,00	160 000,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		7 245 000,00	2 110 000,00	2 110 000,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		7 245 000,00	2 110 000,00	2 110 000,00

+		0,00
RESTES A REALISER N-1 (9)		
+		0,00
R 001 SOLDE EXCEDENTAIRE D'INVESTISSEMENT REPORTE OU ANTICIPE (9)		
=		2 110 000,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES		

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.
 (2) Cf. Modalités de vote I.
 (3) Hors restes à réaliser.
 (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
 (5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
 (6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.
 (7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
 (8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.
 (9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote des résultats définitifs ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : 3 000 €	1	30-07-2020	
L	Matériel informatique	2	30/07/2020
L	Véh. légers, scooter, bateau pneumatique	5	30/07/2020
L	Bâteaux, camions, véhicules industriels	8	30/07/2020
L	Aménagements terrains nus	15	30/07/2020
L	Matériel de voirie, quai	8	30/07/2020
L	Aménagements autres terrains	15	30/07/2020
L	Bâtiments légers (bungalows)	10	30/07/2020
L	Frais d'étude	2	30/07/2020
L	Concessions et logiciels	2	30/07/2020
L	Mobilier	10	30/07/2020
L	Matériel divers	5	30/07/2020
L	Aménagements terrains bâtis	15	30/07/2020
L	Construction de bâtiments durables	15	30/07/2020
L	Aménagement d'ouvrages portuaires	30	30/07/2020
L	Matériel de bureau	5	30/07/2020
L	Matériel téléphonique	5	30/07/2020
L	Matériel technique (garage,ateliers)	10	30/07/2020
L	Plantation d'arbres et arbustes	8	30/07/2020
L	Coffre-forts	20	30/07/2020

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS	A3.1

A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant constitué à l'ouverture	Montant total constitué	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE prévisionnel à la clôture
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		585 000,00	585 000,00	0,00	585 000,00
Titres impayés	0,00	27/10/2016	585 000,00	585 000,00	0,00	585 000,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	0,00		585 000,00	585 000,00	0,00	585 000,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES	A4.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS

Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution de la section d'investissement 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	0,00	0,00
Solde des restes à réaliser (RAR) (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 106 (C)	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	0,00	0,00

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	11 300,00	11 300,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	1 950 000,00	1 950 000,00
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	1 938 700,00	1 938 700,00

(1) Tableaux à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		11 300,00	I 11 300,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		0,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		11 300,00	11 300,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	11 300,00	11 300,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		1 950 000,00	III 1 950 000,00
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		1 950 000,00	1 950 000,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28033	Frais d'insertion	1 500,00	1 500,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	44 700,00	44 700,00
28128	Aménagement Autres terrains	3 000,00	3 000,00
28131	Bâtiments	360 000,00	360 000,00
28135	Installations générales, agencements, ..	400 000,00	400 000,00
28138	Autres constructions	300 000,00	300 000,00
28151	Installations complexes spécialisées	20 000,00	20 000,00
28153	Installations à caractère spécifique	22 000,00	22 000,00
28181	Installations générales, agencements	295 000,00	295 000,00
28182	Matériel de transport	68 000,00	68 000,00
28183	Matériel de bureau et informatique	125 000,00	125 000,00
28184	Mobilier	1 000,00	1 000,00
28188	Autres	309 800,00	309 800,00
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	0,00	0,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.3

B1.3 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
6743	1	Organisation de régates	Société Nautique de Saint-Tropez	Association	170 000,00
6743	2	Sécurité en mer	Société Nationale de Sauvetage en Mer	Association	40 000,00
6743	3	Organisation de régates	Marenostrum Racing Club	Association	28 000,00
6743	4	Organisation de régates	Société Tropézienne des Voiliers de Traditions	Association	30 000,00
6743	5	Organisation de régates	Yacht Club Saint-Tropez	Association	251 000,00
6743	6	Organisation de régates	Les plaisanciers du Golf de Saint-Tropez	Association	10 000,00
6743	7	Mission sociale	Amicale du personnel	Association	10 000,00
6743	8	Marché de Noël sur le port	Esprit village	Association	35 000,00
6743	9	Divers	Réserve	Association	26 000,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP		
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de N (3)
2022-4037 AP CREATION ZONE DE MOUILLAGE PILON ET CANEBIERS	3 000 000,00	0,00	3 000 000,00	119 636,20	0,00	2 880 363,80
2024-4041 AP REHABILITATION HANGAR QUAI EPI	3 000 000,00	0,00	3 000 000,00	51 057,57	115 000,00	2 833 942,43

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N :
Détail des effectifs par emploi fonctionnel ou filière à la clôture

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP et du décret n° 2022-48 du 21 janvier 2022		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0,00	0,00	0,00	2,00	0,00	2,00
Adjoint administratif terr.	C	0,00	0,00	0,00	1,00	0,00	1,00
Rédacteur	B	0,00	0,00	0,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		0,00	0,00	0,00	18,00	14,00	32,00
Adjoint technique pal 2 cl	C	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
Adjoint technique territorial	C	0,00	0,00	0,00	13,00	10,00	23,00
Agent de maîtrise	C	0,00	0,00	0,00	4,00	0,00	4,00
Ingénieur	A	0,00	0,00	0,00	0,00	3,00	3,00
Ingénieur principal	A	0,00	0,00	0,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	1,00	0,00	1,00
Brigadier-chef principal	C	0,00	0,00	0,00	1,00	0,00	1,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	10,60	10,60
Agent de nettoyage		0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
Agent portuaire technique		0,00	0,00	0,00	0,00	3,00	3,00
Chef de service accueil		0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
Chef de service communication		0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00

Ville de Saint-Tropez - Budget du Port de St - Tropez - BP - 2026

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
Chef de service technique		0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
Comptable ressources humaines		0,00	0,00	0,00	0,00	1,80	1,80
Maître de Port Adjoint		0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
Responsable sécurité environn		0,00	0,00	0,00	0,00	0,80	0,80
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		0,00	0,00	0,00	21,00	24,60	45,60

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément aux cadres d'emploi applicables à la fonction publique territoriale. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite) :
Détail des effectifs par type de recrutement

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Adjoint technique pal 2 cl	C	TECH	368	0,00	332-23-1°	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	332-23-1°	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	332-23-1°	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	332-8-2°	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	332-14	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	332-23-2°	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	332-14	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	332-14	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	332-14	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	332-23-1°	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	332-23-1°	CDD
Agent de nettoyage		OTR	0	0,00	A	CDD
Agent portuaire technique		OTR	0	0,00	A	CDD
Agent portuaire technique		OTR	0	0,00	A	CDD
Agent portuaire technique		OTR	0	0,00	A	CDD
Chef de service accueil		OTR	0	0,00	332-23-2°	CDD
Chef de service communication		OTR	0	0,00	A	A
Chef de service technique		OTR	0	0,00	A	CDD
Comptable ressources humaines		OTR	0	0,00	A	A
Comptable ressources humaines		OTR	0	0,00	A	CDD
Ingénieur	A	TECH	444	0,00	332-8-2°	CDD
Ingénieur	A	TECH	444	0,00	332-8-2°	CDD
Ingénieur	A	TECH	821	0,00	332-8-2°	CDD
Maître de Port Adjoint		OTR	0	0,00	A	A
Responsable sécurité environn		OTR	0	0,00	A	CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.

Ville de Saint-Tropez - Budget du Port de St - Tropez - BP - 2026

CULT : Culturel
ANIM : Animation.
POL : Police.
POMP : Sapeurs-pompiers.
X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :

332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
326_352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap.
343-1_343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
333-1_333-10 : Collaborateurs de cabinet.
333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
343-1_343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
326_352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap

A : Autres.

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles L.332-8, L.332-13, L.332-14, L.326, L.352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles L.327-5, L.332-10 et L.332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles L.332-23, L.332-24, L.333-1 à L.333-10 et L.333-12 du CGFP.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE	C1.2

Nota. – Cet état n'est applicable qu'aux budgets de régies non personnalisées pour lesquels l'entité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

C1.2 – ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)

CADRE D'EMPLOI DE L'AGENT	CATEGORIE	EFFECTIFS	REMUNERATION
Directeur général des services	A	1	19 804,31
Directeur général adjoint des services	A	1	8 766,00
Directeur des ressources humaines	A	1	16 330,34
Directrice du juridique	A	1	9 813,99
Directrice urbanisme	A	1	4 163,86
Directeur service achat	A	1	15 796,20
Directeur financier	A	1	19 259,78
Directeur des Services Techniques	A	1	17 022,13
Directeur des Services Techniques Adjoint	A	1	20 788,81
Directeur des Services Techniques Adjoint	A	1	12 697,30
Agent direction générale	C	1	8 547,26
Agent ressources humaines	C	1	16 871,28
Agent services techniques	C	1	11 477,32
Agent service achat	C	1	10 404,98
Agent service achat	C	1	8 535,86
Agent financier	C	1	10 650,71
Agent financier	C	1	8 545,48
Agent de maîtrise	C	1	14 334,09
Les ASVP	C	1	300 428,70
Agent Service informatique	C	1	5 761,60
TOTAL GENERAL	A C	20	540 000,00

(1) Ce montant correspond aux dépenses imputées au compte 6215.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 27

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 15/01/2026

Présenté par le Maire, Sylvie SIRI,

A Saint-Tropez le 27/01/2026

le Maire, Sylvie SIRI,

Délibéré par l'assemblée, réunie en session ordinaire

A Saint-Tropez, le 27/01/2026

Les membres de l'assemblée délibérante,

ANSEMI A.	
AZZENA-GOUGEON L.	
BARTHELEMY G.	
BASSO E.	
BERTAGNA M.	
BIBARD A.	
BLANC C.	
BLUA F.	
BONNELL L.	
BRIFFA F.	
CASSAGNE G.	
COUTAL C.	
GIBERT J.	
GIRAUD G.	
GIRODENGO J.	
GORY P.	
GUERIN V.	
HAUTEFEUILLE C.	
ISNARD E.	
JULIEN A-L.	
MOULET V.	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nom et prénom du signataire	
PERRAULT M.	
PETIT L.	
PREVOST-ALLARD F.	
SIMON M.	
STUPNICKI H.	
Nota. – L'ajout des signataires est facultatif.	

Certifié exécutoire par le Maire, Sylvie SIRI, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A Saint-Tropez, le